



DOSSIER DISCIPLINE N°32
Décision du 13 février 2018

DOSSIER N°32
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : Mme BOEUF
MM ERINTCHEK, GONTHIER, CHERUBINI, GUYOT

Objet : Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 3 mars 2018 au 4 mars 2018 inclus au licencié VT906431 du club AL GERLAND MOUCHE.**